



Virus Ebola

Aucun cas de la maladie n'a été enregistré au Togo

Dans un communiqué publié le 27 octobre 2026, le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique, de la Couverture sanitaire universelle et des Assurances informe la population togolaise de la confirmation d'un cas de fièvre hémorragique à virus ...



PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

Kamassa Ama : « Ce crédit m'a permis d'acheter une première machine »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", il est partagé ...

PAGE 2

EDUCATION



Université de Datcha

Les choses se précisent davantage pour la promotion pionnière

Le président de l'université de Datcha, le professeur Essohanam Batchana, a publié le 28 octobre 2026, deux importants communiqués. Ces communiqués s'adressent à ceux qui ont manifesté l'intérêt de faire partie de la toute première promotion de cette nouvelle université ...

PAGE 11



Le Togo à Moscou

Entre diplomatie économique et ambition pour la jeunesse

► Le Togo enchaîne les signatures

À l'occasion du troisième sommet Russie-Afrique, le déplacement du président du Conseil Faure Gnassingbé à Moscou pose une question essentielle : comment transformer les relations internationales ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Togo : le calendrier des examens scolaires 2027 dévoilé

Les ministères chargés de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ont dévoilé le calendrier officiel des examens et concours de l'année scolaire 2026-2027 au Togo. Les épreuves débuteront le 24 mai 2027 avec le baccalauréat première partie (BAC 1) et s'achèveront le 1er décembre avec le Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP).

Selon la décision conjointe, le Certificat d'études du premier degré (CEPD) se déroulera du 8 au 10 juin 2027, suivi du Brevet d'études du premier cycle (BEPC), prévu du 15 au 17 juin. Le baccalauréat deuxième partie (BAC 2) est programmé du 21 au 25 juin.

Les candidats au Brevet de technicien supérieur (BTS) composeront du 5 au 9 juillet. Le Certificat de fin d'apprentissage (CFA) est, quant à lui, fixé du 30 août au 4 septembre.

Les inscriptions à certains examens ont commencé le 19 octobre 2026. Les candidats sont invités à se renseigner auprès des services compétents pour connaître les modalités d'inscription et les pièces requises.



L'esprit tontine, l'épargne rémunérée en plus.



Commencez aujourd'hui Réalisez demain.

5% ÉPARGNE RÉMUNÉRÉE

à partir de 10 000 FCFA

8283

Offre soumise à conditions



La Banque Autrement

<https://coris.bank>



	SOMMAIRE	<p>Raffinage Dangote vise plus de 60 millions de dollars de gains annuels grâce à l'IA</p>  <p>P 8</p>	<p>Gabon/Libertés publiques Oligui Nguéma rétablit les réseaux sociaux après huit mois de suspension</p>  <p>P 9</p>	<p>Pilule du lendemain Impact sur la santé, et capacité à empêcher la survenue d'une grossesse</p>  <p>P 10</p>
---	-----------------	--	---	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Kamassa Ama : « Ce crédit m’a permis donc de louer ce petit local et d’acheter une première machine »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", il est partagé avec vous les témoignages de madame Ama Kamassa, la quarantaine et qui grâce à l'appui du Fonds national de la finance inclusive (FNFI) via son crédit AJSEF a réussi à ouvrir son atelier de couture. Aujourd'hui c'est avec fierté qu'elle gère au quotidien son activité génératrice de revenus. Reportage...

En décidant il ya plusieurs années d'apprendre le métier de couture, Ama Kamassa voulait avant tout réaliser un rêve de jeune fille, celui de devenir une grande styliste modéliste. Ainsi, durant sa formation, notre jeune quarantenaire s'appliquera de son mieux afin de sortir nantie de son diplôme de fin de formation. Assise sur la terrasse de son atelier qui offre sur une grande artère de la ville de Lomé, Ama nous raconte non sans nostalgie son



Ama Kamassa

parcours, un parcours certes difficile mais qu'elle a su surmonter après s'être armée de courage, de patience mais aussi et surtout du travail bien fait. " Je me suis, comme la majorité d'artisans, confronté au problème de sources de financement

pour passer à la réalisation de mes rêves. Comme vous le savez, il est assez difficile pour les jeunes artisans que nous sommes de pouvoir contracter des crédits classiques auprès des Institutions de Microfinance, encore moins auprès des banques. Il nous faut forcément une facilitation pour que ça soit possible. Il était question de rechercher de quelles facilités je pourrai bénéficier afin de contracter un microcrédit sans garantie réelle ni matérielle. C'est ainsi qu'il m'a été conseillé de me rapprocher d'une Institution de Microfinance afin de me renseigner sur les différentes opportunités qui existent. Très vite, je me suis rendu à PADES Microfinance et je leur expliqué ma situation." Pour Ama, toutes les opportunités sont à saisir, car il est question de mettre toutes les chances de son côté afin de pouvoir obtenir un microcrédit.

" J'ai suivi avec assez d'assiduité toutes les étapes devant me

conduire à l'obtention du crédit. C'est donc à l'issue de cette formation rigoureuse que j'ai obtenu un crédit d'un montant de 300.000 FCFA.

Ce crédit m'a permis donc de louer ce petit local et d'acheter une première machine. Désormais installée dans mon atelier, c'est progressivement que j'arrive à tirer mon épingle du jeu, et je gagne la confiance de ma clientèle. Je m'efforce d'offrir des prestations de qualité. Vous savez, Lomé étant devenu une ville où la mode vestimentaire a pris le dessus, en tant que couturière, je dois être en mesure d'être à la hauteur des attentes de mes clientes, étant donné que la concurrence est très rude. Je me dis que chacun doit pouvoir prendre ses responsabilités, pour peu d'avoir un coup de pouce financier et exercer une activité génératrice de revenus. Ce faisant, on renforce non seulement son autonomie, mais aussi chacun contribue à sa manière à consolider l'économie nationale."

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



	<p>Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper</p>	<p>Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Edy Alley Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva</p>	<p>Alexandre Wémima Edem Dadzie Caleb Akponou Affo-Djèlè Alarba Responsable administrative, financière et commerciale: Amah Essognim</p>	<p>Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)</p>
---	--	---	--	--

Sommet Russie-Afrique

Le Togo enchaîne les signatures à Moscou

Le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, séjourne à Moscou dans le cadre du Forum économique et humanitaire et du troisième sommet Russie-Afrique. Aussitôt arrivé dans la capitale russe, le 27 octobre 2026, il a présidé une cérémonie de signature de deux accords de coopération et d'un mémorandum d'entente entre des institutions togolaises et russes.



Badanam Patoki, ministre en charge de la Veille économique (à gauche), durant la signature (Crédit photo : Présidence du Conseil)

La cérémonie a été marquée par la présentation des missions et des domaines d'intervention des organisations russes disposées à accompagner le Togo dans le cadre de la coopération bilatérale. Il s'agit de Eurasia, de l'Agence fédérale russe chargée des affaires de la Communauté des Etats indépendants, des compatriotes résidant à l'étranger et de la coopération humanitaire internationale, ainsi que du médiateur des droits de l'Homme de la fédération de Russie.

Eurasia : Un partenariat multisectoriel au service du développement

Le premier accord, conclu avec Eurasia, une organisation à but non lucratif, établit un cadre de coopération destiné à promouvoir des partenariats équilibrés et mutuellement bénéfiques dans les domaines

de l'action humanitaire, de l'éducation, de la recherche scientifique, de la culture et du développement social. Les responsables de l'organisation ont présenté les possibilités d'accompagnement du Togo dans plusieurs secteurs socio-économiques, notamment à travers le financement de projets et la

réalisation d'infrastructures d'envergure dans les domaines humanitaire, de la santé, de l'éducation et de la culture. Le partenariat prévoit aussi des initiatives en faveur de la jeunesse, de la valorisation de la mémoire historique et de l'éducation patriotique. Dans les secteurs agricole et alimentaire, les parties envisagent notamment la mise en place de centres agricoles et de structures de formation pratique, afin de contribuer au développement des compétences et au renforcement de la sécurité alimentaire. Au-delà de ces axes prioritaires, l'accord ouvre des perspectives de collaboration dans les domaines des médias, de l'information, des technologies, de l'écologie, du développement durable et de la coopération juridique.

Rossotroudritchestvo :

Renforcer les échanges culturels, éducatifs et scientifiques

Le second accord de coopération concerne Rossotroudritchestvo, l'Agence fédérale russe chargée de la coopération humanitaire internationale et des relations avec les États indépendants. Ce partenariat vise à intensifier les échanges dans les domaines culturel, humanitaire, éducatif et scientifique. Les responsables ont souligné l'engagement de l'agence dans les secteurs social, humanitaire et de l'enseignement supérieur. À ce titre, des étudiants togolais bénéficieront de bourses d'études leur permettant de poursuivre leur formation dans des universités russes. L'agence entend ainsi contribuer au développement économique et social du Togo

Droits de l'Homme : Une coopération institutionnelle entre le Togo et la Russie

Le troisième instrument signé est un mémorandum d'entente entre le médiateur des droits de l'Homme de la fédération de Russie et la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH). Il vise à renforcer la coopération entre les deux institutions dans les domaines de la promotion et de la protection des droits et libertés fondamentaux. Dans sa présentation, la partie russe a exposé les missions de cette institution, qui consistent notamment à promouvoir et à garantir les droits humains, à examiner les requêtes relatives aux violations alléguées des droits et à établir des rapports sur

les situations constatées. Elle contribue également à l'assistance juridique, notamment par la mise en place de centres dédiés, et participe à des initiatives de coopération internationale. Le mémorandum prévoit le partage d'expériences afin d'améliorer les pratiques institutionnelles et de renforcer les mécanismes de protection des droits humains.

Russie-Togo : Faure Gnassingbé salue un partenariat mutuellement bénéfique

Le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a suivi avec intérêt la présentation des activités de ces différentes organisations. Il a tout d'abord exprimé sa reconnaissance au président russe, Vladimir Poutine, pour son invitation au troisième sommet Russie-Afrique, avant de se féliciter pour la volonté de ces différentes organisations d'accompagner le Togo dans les secteurs économiques et socioculturels.

Le chef du gouvernement a notamment salué le projet de création de maisons russes au Togo, qui va contribuer à la promotion du dialogue interculturel et au rapprochement entre les peuples togolais et russe. Il a également exprimé sa reconnaissance aux autorités russes pour leur accompagnement dans la formation de l'élite togolaise, à travers l'octroi de bourses d'études et le développement de la coopération universitaire. Abordant la question des

droits de l'Homme, le président Faure Essozimna Gnassingbé a souligné l'importance de la mission du médiateur des droits de l'Homme de la fédération de Russie, qui peut faire l'objet d'échanges d'expériences entre les deux pays. Il a rappelé l'engagement du Togo en faveur de la promotion et de la protection des droits des populations, notamment ceux des jeunes confrontés aux menaces du terrorisme et de l'extrémisme violent dans la sous-région.

Son intervention a été accueillie avec attention par la délégation russe, qui a exprimé sa gratitude pour sa disponibilité et salué sa vision d'une coopération active et multisectorielle entre les deux pays. La signature de ces instruments de coopération traduit la volonté de Lomé et de Moscou d'élargir leur partenariat à de nouveaux domaines, de favoriser le partage d'expériences et de créer des opportunités supplémentaires au bénéfice des populations togolaises.

Pour information, un mémorandum d'entente entre le Centre d'archéologie préventive de l'Institut d'histoire et de la culture matérielle de l'Académie des sciences de Russie et la Commission nationale du patrimoine culturel de la République togolaise avait déjà été signé à Lomé, le 1er octobre 2026 à l'occasion de la première réunion de la Commission mixte intergouvernementale Togo-Russie.

TM

Le Togo à Moscou

Entre diplomatie économique et ambition pour la jeunesse

À l'occasion du troisième sommet Russie-Afrique, le déplacement du président Faure Gnassingbé à Moscou pose une question essentielle : comment transformer les relations internationales en emplois, en compétences, en investissements et en opportunités concrètes pour les Togolais ? De l'énergie à l'agriculture, de l'industrialisation au numérique, en passant par la formation des jeunes et la modernisation des services publics, l'enjeu est de faire de la coopération un véritable levier de transformation nationale.

Un sommet ne vaut pas seulement par les poignées de main, les discours officiels ou les photographies protocolaires. Sa portée se mesure à sa capacité à modifier durablement les conditions de vie des populations.

Moscou, une étape diplomatique au service des intérêts togolais

Dans un monde marqué par la rivalité des puissances, la recomposition des alliances et la compétition pour les

ressources stratégiques, la participation du Togo au troisième sommet Russie-Afrique s'inscrit dans une problématique majeure : Comment préserver la liberté de décision nationale tout en diversifiant les partenaires susceptibles d'accompagner le développement économique ? La démarche attendue à Moscou ne devrait donc pas se limiter à la visibilité diplomatique. Elle doit surtout permettre d'identifier des possibilités

de coopération dans des secteurs déterminants pour l'avenir du pays : énergie, équipements industriels, agriculture mécanisée, enseignement supérieur, recherche scientifique, santé, infrastructures et technologies numériques. L'objectif est clair : Chercher du concret, pas du décor. Derrière cette formule se trouve une exigence de résultats. Les discussions internationales doivent pouvoir se traduire en projets financés, en entreprises renforcées, en compétences transférées et en emplois accessibles aux citoyens. Pour Faure Gnassingbé, l'enjeu stratégique consiste à faire du Togo un partenaire capable de négocier selon ses priorités, plutôt qu'un simple

espace d'accueil pour les intérêts extérieurs. Le pays dispose d'atouts à valoriser, notamment sa façade maritime, le Port autonome de Lomé, sa position de connexion avec les marchés de l'arrière-pays et son potentiel de développement industriel et logistique. Ces atouts ne produisent toutefois pas automatiquement de la richesse. Ils doivent être accompagnés d'une politique cohérente d'investissement, d'une main-d'œuvre qualifiée, d'infrastructures fiables et d'un environnement favorable aux entreprises locales. La diplomatie commence dans les salles de négociation, mais sa réussite se vérifie dans les ateliers, les champs, les établissements de

formation et les entreprises.

Une coopération ouverte, sans dépendance exclusive

La relation avec la Russie s'inscrit dans un environnement international où le Togo peut également rechercher des partenariats avec la Chine, l'Union européenne, les États-Unis, l'Inde, la Turquie et les pays du Golfe. Chacun de ces espaces économiques possède des capacités, des technologies et des possibilités de financement susceptibles de répondre à des besoins différents. Dans cette perspective, diversifier les relations internationales ne signifie pas changer mécaniquement de

Le Togo à Moscou

Suite de la page 3

Entre diplomatie économique et ambition pour la jeunesse

.camp. Il s'agit plutôt d'élargir les options disponibles, de comparer les propositions et de sélectionner celles qui répondent le mieux aux intérêts nationaux.

Plusieurs partenaires, un seul principe directeur : L'intérêt du Togo

Cette orientation suppose une diplomatie pragmatique,

renvoie à une revendication économique plus large : Celle d'une Afrique qui entend tirer davantage de valeur de ses ressources naturelles, de son marché intérieur et de sa jeunesse.

Pendant longtemps, de nombreuses économies africaines ont occupé une place essentiellement tournée vers l'exportation de matières

La coopération internationale peut contribuer à réunir ces conditions, à condition qu'elle prévoie un transfert effectif de compétences et qu'elle favorise l'émergence d'entreprises togolaises capables de participer durablement à la production. L'Afrique ne peut pas se contenter d'être le magasin du monde. Elle doit également devenir un atelier, un laboratoire et un espace de création technologique.

Le port de Lomé : De la circulation des marchandises à la création de valeur

Le Port autonome de Lomé constitue l'un des principaux atouts économiques du Togo. Sa fonction logistique et sa connexion avec les corridors régionaux lui donnent un rôle important dans les échanges commerciaux avec les pays de l'hinterland, notamment ceux du Sahel.

Mais la performance d'une plateforme portuaire ne doit pas uniquement se mesurer au nombre de navires accueillis ou de conteneurs manutentionnés. Elle doit également être appréciée à travers les activités économiques qu'elle fait naître autour d'elle.

Le défi consiste à faire en sorte que les marchandises qui transitent par Lomé contribuent davantage à l'activité des transporteurs nationaux, des PME, des entrepôts, des entreprises de maintenance, des prestataires logistiques et des unités de transformation. Le port doit faire entrer les flux, mais aussi permettre de faire sortir davantage de valeur.

Cette ambition implique de renforcer les capacités industrielles situées à proximité des infrastructures logistiques, de développer les services associés au commerce et de faciliter l'accès des entreprises locales aux chaînes d'approvisionnement. Une marchandise qui transite sans créer de retombées significatives représente une occasion économique partiellement exploitée. À l'inverse, un flux commercial qui génère des contrats pour les PME, des formations techniques, des recettes fiscales et des emplois, contribue directement au développement national. Les corridors reliant le littoral aux pays enclavés peuvent

également représenter des possibilités de croissance. En facilitant l'acheminement des marchandises vers les marchés régionaux, le Togo peut consolider son rôle de plateforme de services et de commerce.

Toutefois, cette ambition suppose des routes entretenues, des procédures douanières efficaces, une sécurité suffisante des transports, une réduction des coûts logistiques et une meilleure coordination entre les acteurs publics et privés. La vocation du Togo ne doit donc pas se limiter à être une porte ouverte sur la mer. Elle peut également consister à développer les capacités de production, de transformation et de distribution qui donnent à cette porte toute sa valeur économique.

Énergie, équipements et industrie : Les conditions du passage à l'échelle

Aucune stratégie d'industrialisation ne peut réussir durablement sans un approvisionnement énergétique fiable et financièrement accessible. L'électricité permet aux entreprises de fonctionner, aux artisans de moderniser leurs équipements, aux établissements de santé de sécuriser leurs services et aux étudiants d'accéder aux ressources numériques. Elle conditionne également la compétitivité des activités de transformation agricole et industrielle. La diversification des sources d'énergie, l'amélioration des réseaux, le développement de solutions renouvelables et l'étude d'autres technologies adaptées aux besoins nationaux constituent autant de pistes à examiner selon leur coût, leur faisabilité et leurs effets à long terme. La coopération avec la Russie pourrait notamment être explorée dans certains domaines de l'énergie, des équipements techniques et de la formation scientifique. Mais toute proposition doit faire l'objet d'une analyse rigoureuse portant sur son coût global, sa sécurité, son financement, ses délais de réalisation et sa compatibilité avec les besoins du pays.

Le nucléaire civil, par exemple, relève d'un domaine technologique exigeant. Son éventuelle contribution au développement national nécessiterait une évaluation approfondie des besoins

électriques, des capacités institutionnelles, des exigences de sûreté, de la gestion des déchets, du financement et de la disponibilité de personnels hautement qualifiés. Il ne saurait être présenté comme une solution immédiate ou automatique.

L'enjeu fondamental reste le même : Acquérir non seulement des infrastructures, mais aussi la capacité de les exploiter, de les entretenir et de les améliorer. Une machine importée sans techniciens capables de la réparer peut rapidement devenir une source de dépendance. Un équipement accompagné de formations, de documentation technique, de pièces de rechange accessibles et de mécanismes de maintenance, représente un investissement plus durable. Le véritable transfert de technologie se mesure donc à ce que les ingénieurs, techniciens et entrepreneurs nationaux savent faire après le départ des fournisseurs étrangers.

La jeunesse togolaise : Du discours sur l'avenir aux opportunités présentes

La jeunesse constitue l'un des principaux enjeux sociaux et économiques de cette coopération. Dans un pays où les attentes en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle sont fortes, les partenariats internationaux doivent contribuer à ouvrir des perspectives concrètes aux étudiants, aux diplômés, aux chercheurs et aux jeunes entrepreneurs.

Les bourses d'études, les échanges universitaires et les programmes de formation spécialisée peuvent jouer un rôle important. Ils permettent à des étudiants d'accéder à des connaissances, à des équipements scientifiques et à des méthodes de travail parfois difficiles à acquérir dans leur environnement habituel.

Cependant, une bourse ne constitue pas une fin en soi. Son utilité se mesure également à la manière dont elle prépare le bénéficiaire à contribuer au développement de son pays, que ce soit par un retour professionnel, une collaboration scientifique, un transfert de connaissances ou la création d'une...



Faure Gnassingbé (Crédit photo : Présidence du Conseil)

capable de dialoguer avec des acteurs aux intérêts parfois concurrents sans abandonner son autonomie de décision. La coopération doit se construire projet par projet, avec des objectifs identifiables, des conditions transparentes et une évaluation des bénéfices attendus.

Le Togo peut ainsi chercher à renforcer ses capacités énergétiques auprès d'un partenaire, à développer des programmes universitaires avec un autre et à mobiliser des investissements industriels auprès de plusieurs sources. L'essentiel est de conserver la maîtrise des priorités, des engagements et des résultats.

Dans un contexte de tensions internationales, la capacité à maintenir des canaux de dialogue représente également un avantage diplomatique. Un pays qui connecte les espaces économiques, préserve ses corridors commerciaux et entretient des relations avec des partenaires diversifiés peut contribuer à réduire les risques d'isolement.

La souveraineté ne consiste pas à se fermer au monde. Elle consiste à pouvoir s'ouvrir sans renoncer à ses propres choix.

De l'Afrique exportatrice à l'Afrique productrice

Au-delà des intérêts bilatéraux entre Moscou et Lomé, le sommet

premières. Minerais, produits agricoles et ressources énergétiques quittent les territoires producteurs pour être transformés ailleurs, avant que les produits finis ne reviennent sur les marchés africains.

Ce modèle limite les possibilités de création d'emplois industriels, de développement technologique et d'accumulation de compétences locales. L'enjeu est désormais de participer à l'ensemble de la chaîne de valeur : extraction, transformation, assemblage, commercialisation et innovation. Autrement dit, il ne suffit plus de disposer des ressources. Il faut aussi maîtriser les procédés qui leur donnent une valeur ajoutée supérieure. Le principe peut se résumer ainsi : Le minerai est le commencement ; l'usine, le produit et l'emploi constitue le véritable résultat économique.

Dans le cas du Togo, les phosphates offrent un exemple particulièrement parlant. Leur transformation locale peut contribuer à développer des activités industrielles, à soutenir la production d'engrais et à créer des emplois techniques. La réalisation de cette ambition dépend cependant de plusieurs facteurs

: Disponibilité et coût de l'énergie, financement, accès aux technologies, débouchés commerciaux, respect des normes environnementales et formation de spécialistes.

Suite à la page 5

...entreprise. Former un jeune à l'étranger doit permettre d'élargir ses possibilités, et non de rendre son avenir indissociable d'un départ définitif. Pour atteindre cet objectif, les programmes de coopération devraient s'accompagner de passerelles vers les entreprises togolaises, les établissements de recherche, les administrations et les secteurs économiques qui ont besoin de compétences spécialisées. L'ingénierie, l'agriculture moderne, la santé, l'énergie, l'intelligence artificielle, la cybersécurité et la maintenance industrielle sont autant de domaines dans lesquels une formation ciblée peut contribuer à renforcer les capacités nationales.

La reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger représente également un enjeu important. Lorsque les procédures administratives sont longues ou peu lisibles, les compétences acquises risquent de rester inutilisées. Des mécanismes transparents de reconnaissance des qualifications, fondés sur des critères académiques et professionnels, peuvent faciliter l'insertion des diplômés.

Le défi ne consiste pas uniquement à envoyer des jeunes étudier. Il consiste à créer les conditions dans lesquelles leurs connaissances deviennent utiles, reconnues et rémunérées. Une poignée de main diplomatique prend toute sa signification lorsqu'elle contribue, à terme, à ouvrir une place de stage, un laboratoire, un emploi ou une possibilité de création d'entreprise à un jeune Togolais.

Numérique, intelligence artificielle et souveraineté des données

La coopération internationale ne peut plus ignorer les enjeux liés aux données, à l'intelligence artificielle et aux infrastructures numériques. Ces technologies influencent désormais la compétitivité des entreprises, l'efficacité des administrations, l'accès à l'éducation et la qualité des services de santé.

Pour le Togo, l'enjeu ne devrait pas se limiter à importer des logiciels ou à multiplier les utilisateurs de plateformes étrangères. Il consiste également à former des développeurs, des ingénieurs et des chercheurs capables de concevoir des

outils répondant aux réalités locales.

Des solutions numériques adaptées aux langues africaines, aux besoins des agriculteurs, aux activités commerciales, aux établissements scolaires et aux services publics peuvent contribuer à améliorer l'accès à l'information et la productivité.

La souveraineté numérique suppose également une réflexion sur la protection des données personnelles, la cybersécurité, l'hébergement des informations sensibles et la dépendance à l'égard des fournisseurs technologiques. Elle ne signifie pas nécessairement que toutes les données doivent être conservées sur le territoire national. Elle implique plutôt que leur traitement respecte le droit applicable, que les risques soient maîtrisés et que les institutions disposent des compétences nécessaires pour contrôler les usages et protéger les citoyens.

Les partenariats avec des acteurs étrangers peuvent apporter des infrastructures, des financements et une expertise précieuse. Ils devraient aussi favoriser la formation locale, le développement de compétences avancées et la participation d'entreprises togolaises aux projets. L'objectif est de faire passer la jeunesse du statut de simple consommatrice de technologies à celui de conceptrice de solutions, capable de développer des produits au Togo et de les commercialiser au-delà de ses frontières.

Agriculture et santé : La coopération doit se mesurer au quotidien

L'agriculture demeure un secteur essentiel pour les revenus des ménages, la sécurité alimentaire et l'équilibre économique du pays. Pourtant, les producteurs restent confrontés à plusieurs difficultés : Accès aux équipements, coût des intrants, pertes après récolte, insuffisance des capacités de stockage et contraintes d'accès aux marchés.

Une coopération orientée vers la modernisation agricole pourrait contribuer à répondre à ces défis par la mécanisation adaptée, l'irrigation, le stockage, la chaîne du froid et la transformation agroalimentaire. L'enjeu n'est pas simplement

d'importer des machines, mais de rendre leur utilisation économiquement viable pour les producteurs. Cela nécessite des mécanismes de financement accessibles, des services de maintenance de proximité, des formations pratiques et une organisation efficace des circuits de commercialisation.

La transformation locale des produits agricoles permettrait également de prolonger la valeur économique de la récolte. Au lieu de vendre uniquement des produits bruts, les acteurs nationaux pourraient développer des activités de conditionnement, de conservation et de fabrication de produits finis. La santé constitue un autre domaine dans lequel la coopération scientifique et technique peut produire des bénéfices directs. Le renforcement des laboratoires, la formation des professionnels, l'amélioration des équipements de diagnostic et la disponibilité des consommables médicaux peuvent contribuer à la qualité des soins.

L'acquisition de technologies doit toutefois s'accompagner de la formation du personnel, de budgets de fonctionnement et de dispositifs d'entretien. Un équipement sophistiqué qui reste inutilisé faute de techniciens ou de consommables ne constitue pas une amélioration durable. Dans l'agriculture comme dans la santé, la performance d'un partenariat doit être évaluée à partir de résultats observables : Augmentation des revenus des producteurs, réduction des pertes, amélioration de l'accès aux soins et renforcement des compétences nationales. Sécurité et développement : Construire les conditions de la stabilité

La stabilité constitue un facteur important pour l'investissement, la circulation des marchandises et la réalisation des projets économiques. Dans un environnement régional marqué par des défis sécuritaires, la préservation des corridors commerciaux et la protection des populations occupent une place particulière dans les priorités nationales.

Mais la sécurité ne peut être pensée exclusivement à travers les moyens militaires ou les dispositifs de contrôle territorial. Elle comporte également une dimension sociale, économique et institutionnelle. L'accès à

l'éducation, les perspectives d'emploi, la présence des services publics et la confiance dans les institutions contribuent à renforcer la résilience des communautés.

Les jeunes qui disposent de perspectives crédibles de formation, de travail et de participation à la vie économique sont mieux placés pour construire leur avenir. À l'inverse, l'exclusion et l'absence de perspectives peuvent aggraver les vulnérabilités, sans pour autant expliquer à elles seules les dynamiques de violence ou de radicalisation.

La lutte contre les menaces sécuritaires exige donc une approche combinant protection des populations, coopération régionale, action des institutions et développement local. Dans cette perspective, les partenariats internationaux doivent être appréciés à l'aune de leur contribution à la stabilité et à la capacité du pays à préserver ses choix souverains. Les coopérations sécuritaires, lorsqu'elles sont envisagées, doivent respecter le cadre juridique applicable et répondre à des besoins clairement définis. La paix devient plus solide lorsque les citoyens peuvent envisager leur avenir sans craindre que les crises ne détruisent systématiquement leurs projets.

Le défi décisif : Passer des déclarations aux résultats

Les sommets internationaux produisent souvent des déclarations d'intention, des annonces de coopération et des engagements politiques. Mais entre une orientation annoncée et un projet opérationnel, plusieurs étapes demeurent indispensables. Un engagement crédible doit préciser les responsabilités, le calendrier, les ressources financières, les modalités d'exécution et les mécanismes de suivi. Il doit également permettre d'identifier les bénéficiaires et de mesurer les résultats obtenus.

Dans le contexte du partenariat entre le Togo et la Russie, plusieurs questions mériteraient ainsi une attention particulière : Quels projets prioritaires peuvent être financés et exécutés dans des délais réalistes ? Quelle part des investissements pourrait bénéficier directement aux entreprises togolaises ? Combien de jeunes pourraient accéder à des formations, des stages ou des

emplois qualifiants ? Quels mécanismes permettraient d'assurer un transfert effectif de compétences et de technologies ? Comment garantir la transparence des engagements, la viabilité financière des projets et l'évaluation de leurs retombées ?

Ces interrogations ne diminuent pas la portée de la diplomatie. Elles permettent au contraire de la relier aux exigences de la gestion publique et aux attentes des citoyens. La réussite d'un sommet ne se décrète pas au moment de la signature d'un communiqué. Elle se construit ensuite, à travers la mise en œuvre, le contrôle des engagements et la capacité à corriger les difficultés rencontrées.

Il faudra donc distinguer les intentions politiques des accords effectivement conclus, les accords des financements disponibles et les financements des réalisations concrètes. Cette distinction est essentielle pour informer correctement l'opinion publique et éviter de présenter des perspectives comme des acquis.

Une diplomatie de connexion au service d'une économie productive

Le positionnement du Togo comme espace de dialogue, de circulation et de connexion régionale peut constituer un avantage dans un environnement international fragmenté. Le port, les corridors commerciaux et la capacité à entretenir des relations avec des partenaires diversifiés participent à cette vocation.

Cependant, la fonction de connexion ne suffit pas à garantir le développement. Elle doit s'accompagner d'une capacité à produire, à transformer, à innover et à retenir une part plus importante de la valeur créée. Cette évolution suppose de mieux articuler la politique extérieure, la politique industrielle, la formation professionnelle, la recherche scientifique et les stratégies d'accompagnement des entreprises.

Elle exige aussi de veiller à ce que les investissements étrangers contribuent au renforcement des capacités nationales, plutôt qu'à la seule exploitation des avantages logistiques ou des ressources disponibles. La Russie peut être l'un des partenaires mobilisés dans cette...

Partenariat public-privé

Le Togo passe à l'offensive

Le Togo multiplie les initiatives pour accroître la contribution du partenariat public-privé (PPP) au développement. En témoigne la création du club PPP Togo pour accélérer les grands projets de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031. Ce dossier revient sur les réalisations issues du PPP, leurs retombées locales, ainsi que les défis à relever et les perspectives de développement.

task force » opérationnelle pour fluidifier les circuits de décision et lever les blocages administratifs. En favorisant la mise en place de ce club, le gouvernement entend mobiliser le secteur privé pour accélérer les grands projets de sa nouvelle feuille de route.

En cours de finalisation, la Feuille de route 2026-2031 s'articule autour du triptyque : « Protéger, Rassembler et Transformer ». Elle se décline en neuf ambitions et

appel à une entreprise privée pour financer, concevoir, construire, exploiter ou entretenir une infrastructure ou un service d'intérêt général, le PPP est en vogue au Togo.

Dans un contexte de baisse des aides publiques au développement (APD), la promotion des PPP permet de pallier les budgets publics limités et de financer de grands projets d'infrastructures. Cette collaboration permet

Sur le plan législatif, l'adoption de la loi n° 2021-034 le 31 décembre 2021 marque un tournant majeur. Ce texte sécurise l'environnement des affaires en offrant une meilleure visibilité juridique aux investisseurs et en garantissant une répartition équilibrée des risques entre l'État et ses partenaires.

Pour concrétiser cette ambition et renforcer le dialogue avec le secteur privé, le gouvernement a mis en place des structures dédiées, à l'instar de Togo Invest. Cette institution joue un rôle d'interface stratégique et pilote des projets structurants à fort impact socio-économique, en se concentrant particulièrement sur le développement logistique et la modernisation des corridors de transport.

Pour stimuler l'essor des PPP, le Togo reçoit un appui régulier d'institutions clés telles que la Banque africaine de développement (BAD) à travers des programmes de renforcement des capacités. C'est dans cette dynamique qu'est déployé le Projet de renforcement de l'environnement PPP pour la promotion des investissements privés (PREPIP), qui vise à former les décideurs publics et à accroître l'attractivité économique du pays.

De grands projets déjà réalisés grâce aux PPP ?

Le PPP constitue un levier stratégique permettant au Togo de mobiliser l'expertise et les capitaux d'investisseurs privés pour concrétiser des projets d'envergure. Cette collaboration accélère la modernisation des infrastructures clés, notamment dans l'agriculture et la logistique. Elle agit également comme un moteur de croissance économique en favorisant la transformation locale des matières premières.

La Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), développée en synergie avec Arise IIP, illustre le succès de ce modèle et marque un tournant industriel historique pour le pays.

Symbole du renouveau

industriel togolais, cette plateforme abrite un vaste parc d'activités dédié à la valorisation des ressources locales. Son pôle textile en est la parfaite illustration, transformant le coton national avant de l'exporter vers des marchés mondiaux, tels que les États-Unis.

Vitrine de la réussite du PPP au Togo et dans toute la sous-région, le site se double d'une zone de transit douanier performante. Ce carrefour logistique multimodal, doté d'un parc d'une capacité de 12 500 conteneurs, relie le port de Lomé aux pays enclavés de l'hinterland (Mali, Niger et Burkina Faso).

Pour maximiser la compétitivité des entreprises, la PIA déploie des infrastructures intégrées incluant des entrepôts, des usines, une future centrale solaire ainsi qu'un guichet administratif unique destiné à optimiser les coûts et les délais de production.

Les PPP pour assurer l'autonomie énergétique

Au-delà de la PIA, d'autres projets phares illustrent le succès des PPP au Togo. C'est le cas du Projet d'éclairage public par lampadaires solaires (PEP'S), ou encore des centrales électriques de Kékéli et de Blitta. Alimentant respectivement 250 000 foyers (1,5 million de personnes) et 158 000 ménages, ces infrastructures sont les piliers d'un mix énergétique stratégique. Leur ambition commune : assurer l'autonomie du pays tout en garantissant à la population un accès universel à une électricité fiable et abordable.

La centrale thermique Kékéli est le fruit d'un PPP avec le groupe Eranove. Installée dans la zone portuaire de Lomé en 2021, elle injecte 65 MW dans le réseau national, ce qui correspond à une augmentation de 50 % de la capacité de production installée à l'époque de son lancement. Au-delà, sa technologie à cycle combiné permet de produire de l'électricité sans consommer de gaz additionnel pour la turbine à vapeur. Cela contribue à limiter les



Centre solaire de Blitta

Dans un monde en perpétuelle mutation, le Togo fait le choix de l'innovation pour la réalisation de ses projets de développement. Ainsi, ces dernières années, nombreuses sont les initiatives promues par le gouvernement pour renforcer la contribution du secteur privé. La dernière en date est la création du club PPP Togo.

Officiellement lancé le 3 septembre 2026 à Lomé, le club PPP Togo se veut un cadre permanent de dialogue et de concertation entre les secteurs public et privé. Il a pour objectif d'accélérer les projets d'infrastructures en facilitant leur préparation et leur structuration en PPP et de mobiliser les investissements privés en attirant les investisseurs, les banques et les fonds d'investissement pour combler les besoins en financement des grands chantiers.

Au-delà, il vise également à simplifier les procédures en mettant en place une «

15 programmes structurants.

À travers l'axe « Protéger », le gouvernement entend assurer la sécurité nationale, la stabilité, la résilience face aux chocs économiques et climatiques, ainsi que la protection des ressources naturelles. L'axe « Rassembler » vise à renforcer la cohésion sociale, l'inclusion des populations, l'équilibre des territoires, l'autonomie des communes, ainsi que le dialogue politique régional. Enfin, le troisième axe, « Transformer », ambitionne d'opérer une transformation structurelle de l'économie, d'accélérer la digitalisation de l'administration publique et de stimuler l'emploi des jeunes ainsi que le rôle du secteur privé.

C'est principalement sur ce dernier axe que les autorités togolaises entendent mobiliser le secteur privé pour réaliser les grands projets d'infrastructures de santé, d'éducation et de transport.

Contrat à long terme par lequel l'autorité publique fait

aux autorités publiques de transférer certains risques techniques et financiers au privé tout en bénéficiant de son savoir-faire et de ses innovations.

L'ayant bien compris, le gouvernement togolais s'est donc engagé à promouvoir ce partenariat dans la réalisation des projets d'envergure. Allant plus loin, le pays ne manque pas d'initiatives pour attirer davantage les investissements privés.

Du cadre juridique au soutien international

Depuis quelques années, le Togo fait figure de cas d'école en Afrique en matière de promotion du PPP pour la réalisation de grands projets.

En faisant du partenariat public-privé (PPP) le moteur de sa croissance, le pays multiplie les initiatives pour attirer les investisseurs. Cette stratégie repose sur trois piliers essentiels : la modernisation du cadre juridique, la création d'institutions spécialisées et une forte intégration régionale.

émissions de CO² par rapport aux centrales thermiques classiques.

Quant à la centrale solaire de Blitta, située dans la région Centrale, cette infrastructure est considérée comme l'une des plus grandes d'Afrique de l'Ouest. Construite et exploitée par Amea Power, elle est établie sur 92 hectares avec des dizaines de milliers de panneaux. Démarrée à 50 MWc avant d'être étendue, l'infrastructure sera portée à terme à une capacité de 100 MW. Aujourd'hui, cette centrale dessert plus de 158 000 ménages, ainsi que des infrastructures locales telles que l'usine d'égrenage de coton. Aussi participe-t-elle à augmenter la part des énergies renouvelables et à réduire les coûts de production.

De même, le projet d'amélioration de la compétitivité des services logistiques (PACSL), qui permet de réduire les coûts de la logistique commerciale pour stimuler la compétitivité des entreprises et favoriser une croissance économique inclusive et durable, est le fruit d'un PPP.

Grâce audit projet, le Togo n'a cessé de consolider sa position de hub logistique sous-régional via le Port autonome de Lomé. De par

son impact, il contribue à dynamiser l'économie par la création d'emplois, à réduire les coûts et délais de transport au port, à désenclaver les zones agricoles et à améliorer la mobilité urbaine tout en favorisant les investissements privés.

Dans la relance du fret ferroviaire par exemple, ce programme envisage la réhabilitation de la ligne reliant le Port autonome de Lomé à la PIA pour un transfert fluide et massif de conteneurs.

Aujourd'hui, les PPP permettent de renforcer la compétitivité du pays, d'attirer des financements et de favoriser le développement économique dans des secteurs clés comme les infrastructures, l'énergie et les services publics.

Que retenir des impacts des PPP sur la population ?

Les impacts du partenariat public-privé sont bien réels dans le quotidien des populations. Ce rapprochement permet la multiplication des infrastructures de proximité, l'amélioration de l'accès des populations aux services publics de base, la stimulation du tissu économique local et la création d'emplois. Le déploiement de « PPP de proximité » permet de

réaliser des infrastructures adaptées aux besoins des communautés locales, telles que des écoles, des forages d'eau et des systèmes d'éclairage public. Pendant ce temps, les investissements privés dans les énergies et l'eau contribuent à élargir les



Parc textile de la PIA

réseaux et à faire progresser le taux d'accès à l'électricité et aux services de base. L'obligation de groupements entre PME locales et multinationales, imposée par l'État, favorise le transfert de compétences et l'émergence d'entreprises nationales plus performantes.

Au niveau de la création d'emplois, des initiatives d'envergure telles que la PIA issue du partenariat public-privé, génèrent des emplois directs et indirects pour la main-d'œuvre locale.

Les défis du PPP au Togo

Malgré les efforts, le Togo reste tout de même confronté à plusieurs défis dans la promotion des PPP. Ces derniers sont relatifs au manque de compétences techniques locales pour structurer les projets

des secteurs vitaux comme les investissements dans l'industrialisation du pays. Pour le Togo, le PPP ne se résume pas à un simple outil de financement. Il s'impose dorénavant comme le moteur d'une transformation structurelle durable.

complexes, aux longs délais de gestation entraînant des dépassements de coût et à la faiblesse du secteur privé local. À ces difficultés, s'ajoute la nécessité d'organiser de façon équitable la répartition des risques entre l'État et les investisseurs privés dans le cadre des PPP.

Pour relever ces défis, des stratégies spécifiques sont déployées par le gouvernement pour impliquer davantage le secteur privé national et international dans

En plaçant la collaboration et l'innovation au cœur de sa stratégie, le pays ne se contente pas de moderniser ses infrastructures. Il dessine les contours d'une économie plus résiliente et inclusive. Désormais, le défi de ces partenariats ne réside plus dans leur adoption, mais dans leur pérennisation, pour que chaque Togolais en perçoive les bénéfices au quotidien.

Caleb Akponou

Le Togo à Moscou

Suite de la page 5

Entre diplomatie économique et ambition pour la jeunesse

...démarche, à condition que les projets envisagés répondent à des besoins identifiés et présentent des bénéfices mesurables pour le Togo. La diversification des relations économiques doit rester un moyen de renforcer l'autonomie du pays, et non une fin en soi.

Le rôle de l'État consiste alors à créer les conditions de partenariats équilibrés, à négocier des engagements réalistes et à veiller à leur mise en œuvre. Celui des entreprises est de transformer les opportunités en activités productives. Celui des établissements de formation est de préparer les compétences nécessaires. Celui des jeunes est de participer pleinement à la construction de solutions

nouvelles, avec un accès réel aux moyens de se former, d'entreprendre et de travailler.

Moscou doit ouvrir des perspectives, le Togo doit en faire des réalisations

Le troisième sommet Russie-Afrique constitue une occasion de réfléchir à la place du Togo dans les transformations économiques et géopolitiques en cours. Pour Faure Gnassingbé, l'enjeu politique et économique est de faire en sorte que la diplomatie contribue à renforcer les capacités productives du pays, à diversifier ses partenaires et à élargir les perspectives offertes à sa jeunesse.

L'énergie, l'industrie,

l'agriculture, la santé, le numérique, la recherche et la formation représentent autant de domaines dans lesquels des coopérations bien conçues peuvent apporter une contribution utile. Leur réussite dépendra toutefois de la qualité des projets, de leur financement, de la transparence des engagements et de la capacité des institutions à assurer leur suivi.

Le Togo n'a pas intérêt à substituer une dépendance à une autre. Il a intérêt à multiplier les possibilités, à comparer les offres, à préserver sa liberté de décision et à négocier des partenariats qui renforcent durablement ses compétences et son économie.

La véritable mesure de la réussite diplomatique sera donc moins le prestige du déplacement que les changements observables dans la vie des citoyens : Des entreprises qui se développent, des agriculteurs mieux équipés, des services de santé renforcés, des étudiants formés et des jeunes qui trouvent leur place dans l'économie nationale. Faure ouvre les portes de la coopération ; la responsabilité collective consiste à faire en sorte que ces portes débouchent sur des emplois, des savoir-faire et des perspectives durables.

Car, au bout du compte, la puissance d'un pays ne se mesure pas seulement au nombre de partenaires qu'il rencontre. Elle se mesure

aussi à ce qu'il sait produire, aux compétences qu'il développe, aux choix qu'il maîtrise et aux possibilités qu'il offre à sa population. Le rendez-vous de Moscou ne prendra pleinement son sens que si les opportunités diplomatiques deviennent des réalisations économiques et sociales. Le défi est désormais de passer de la connexion à la production, des annonces à l'exécution et des promesses à des résultats vérifiables.

Le futur Togolais ne demande ni patron ni tuteur : il a besoin de compétences, d'énergie, de technologies, d'entreprises solides et d'institutions capables de transformer les opportunités en progrès partagé.

La rédaction

Raffinage

Dangote vise plus de 60 millions de dollars de gains annuels grâce à l’IA

La raffinerie nigériane de Dangote mise sur l’intelligence artificielle pour améliorer ses performances industrielles, alors qu’elle prépare une augmentation de ses capacités de traitement du pétrole brut. Les gains annoncés restent toutefois des estimations préliminaires.

La raffinerie de Dangote, au Nigeria, va adopter Forge Plant Cognition, une plateforme d’intelligence artificielle (IA) développée par l’américain Honeywell Technologies. Selon les estimations préliminaires de ce dernier, la solution pourrait générer plus de 60 millions de dollars de gains opérationnels bruts par an lorsque le site fonctionnera à pleine capacité.

Déployée sur le site de Lekki, dans l’État de Lagos, la plateforme vise à améliorer les performances industrielles en identifiant les contraintes qui limitent la production et en optimisant les procédés de raffinage.

D’après Honeywell, l’optimisation assistée par l’IA pourrait représenter plus de 29 cents de gain opérationnel par baril traité. Ces projections ne constituent toutefois

pas des gains acquis. Elles reposent sur des estimations préliminaires, correspondent à une exploitation à pleine capacité et excluent les coûts de mise en œuvre de la solution. Les résultats dépendront notamment des



Raffinerie Dangoté

conditions d’exploitation, du type de pétrole brut traité, du taux d’utilisation des installations, de la qualité des données et des marges sur les produits raffinés.

Identifier les freins à la performance industrielle
Forge Plant Cognition combine les données d’exploitation en temps réel, les connaissances en ingénierie et l’expertise de Honeywell dans les procédés industriels. La plateforme est conçue pour repérer les goulots d’étranglement, anticiper

certaines anomalies et aider les équipes à déterminer les mesures correctives.

L’objectif est d’améliorer les débits et les rendements, de mieux valoriser les produits et de limiter les

interruptions imprévues. Les gains effectifs dépendront néanmoins des contraintes propres aux installations et de la capacité des équipes à mettre en œuvre les recommandations.

La solution s’appuie sur les capacités d’intelligence artificielle et de calcul accéléré de NVIDIA ainsi que sur l’infrastructure d’IA de Dell Technologies. Les modèles d’IA doivent notamment interpréter les données opérationnelles, tandis que des outils de

simulation permettent de créer un jumeau numérique des installations. Des modèles fondés sur la physique complètent ces dispositifs pour soutenir l’analyse et l’optimisation des procédés industriels.

Une capacité de raffinage visée à 1,4 million de barils par jour

Cette initiative intervient alors que Dangote prépare une augmentation importante des capacités de sa raffinerie nigériane. Dotée d’une capacité nominale de 650 000 barils par jour, l’installation vise 1,4 million de barils quotidiens d’ici à 2028.

En novembre 2025, le groupe avait déjà retenu Honeywell pour contribuer à l’extension de ses capacités de raffinage. Le partenariat porte notamment sur des technologies, des équipements et services destinés à élargir la gamme de bruts traités et à accroître les débits.

La nouvelle plateforme d’IA doit contribuer à améliorer l’exploitation des installations pendant cette phase d’expansion. Les gains annoncés demeurent toutefois des projections propres au site de Lekki,

qui restent à confirmer par les résultats opérationnels. Le projet comporte également un volet de développement des compétences locales. En intégrant des connaissances spécialisées aux outils utilisés par les ingénieurs et les opérateurs, la plateforme doit faciliter la résolution des problèmes techniques et renforcer le savoir-faire des équipes.

Dangote vise une main-d’œuvre composée à 70 % de Nigériens à mesure que ses effectifs augmentent, avec l’objectif de réduire progressivement sa dépendance à l’expertise extérieure. Il s’agit d’un objectif annoncé par le Groupe, et non d’un taux d’effectifs déjà atteint.

La collaboration entre Dangote et Honeywell s’étend également au Kenya. Le groupe américain a été sélectionné pour contribuer au développement d’une nouvelle méga-raffinerie dans le comté de Lamu, un projet qui témoigne de l’ambition de Dangote de renforcer ses capacités de raffinage sur le continent.

Agence Ecofin

Uemoa

La croissance économique se maintient, l’inflation atteint 1,3 % en août

L’activité économique de l’Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) conserve une orientation favorable, malgré des évolutions contrastées selon les secteurs. Dans sa note de conjoncture de septembre 2026, établie à partir des informations disponibles au 20 septembre, la Banque centrale des États de l’Afrique de l’Ouest (Bceao) relève une progression du commerce et de la production industrielle en juillet, tandis que l’inflation poursuit sa hausse.

L’indice global du climat des affaires s’est établi à 100,7 points en juillet, légèrement au-dessus de sa moyenne de long terme. Sur le même mois, l’indice du chiffre d’affaires du commerce a progressé de 6,1 %, après un recul de 1,2 % en juin. Cette évolution s’explique notamment par

la hausse du commerce de détail et des ventes liées aux automobiles et motocycles.



Un marché à Lomé

La production industrielle a également rebondi de 4,6 % en juillet, après une baisse de 2 % le mois précédent. Cette amélioration repose principalement sur les activités manufacturières, dont la contribution a soutenu l’évolution générale de l’indice. Les activités extractives ont, en revanche, limité cette progression.

Dans les bâtiments et travaux publics (BTP), les enquêtes auprès des entreprises indiquent une

amélioration globale de l’activité. Des évolutions positives ont notamment été relevées au Bénin, au Sénégal, au Burkina Faso, en Côte d’Ivoire et en Guinée-Bissau. Le Mali, le Niger et le Togo ont toutefois enregistré un recul dans ce secteur. Les services présentent une situation plus nuancée.

En variation mensuelle, les services marchands non financiers ont diminué de 0,4 % en juillet, tandis que les services financiers ont progressé de 0,4 %. En glissement annuel, les premiers affichent néanmoins une hausse de 7,6 %, portée notamment par la Côte d’Ivoire et le Togo, où leur chiffre d’affaires a augmenté respectivement de 14,8 % et 9,7 %. Les services financiers ont, pour leur part, enregistré une croissance annuelle de 15,5 %.

Sur le front des prix, le taux d’inflation de l’Union s’est établi à 1,3 % en août, en hausse de 0,1 point par rapport au mois précédent. Parallèlement, l’indice des prix des produits de base exportés par les pays membres a augmenté de 6,6 %, tandis que celui des principaux produits

alimentaires importés a progressé de 3,5 %.

Les perspectives restent favorables. La croissance du Produit intérieur brut (PIB) de l’Union est projetée à 6,1 % au troisième trimestre 2026, après 6 % au trimestre précédent. Toutefois, l’inflation pourrait atteindre 1,6 % en septembre puis 1,9 % en octobre. La Bceao attribue cette accélération attendue aux perturbations persistantes des chaînes de distribution, à la hausse des coûts du fret et au relèvement des prix des produits pétroliers dans la plupart des États membres. Ces évolutions témoignent d’une activité soutenue, mais rappellent les pressions qui continuent de peser sur les prix dans l’espace communautaire.

Edy Alley

Gabon/Libertés publiques

Oligui Nguéma rétablit les réseaux sociaux après huit mois de suspension

Après huit mois de restrictions, les Gabonais retrouvent l'accès aux principales plateformes numériques. Samedi 24 octobre, la Haute autorité de la communication (HAC) a annoncé la levée de la suspension des réseaux sociaux, en vigueur depuis février dernier. Une décision attendue, qui marque le retour à une certaine normalité numérique, sans pour autant dissiper les interrogations sur la liberté d'expression dans le pays.

La mesure avait été imposée le 17 février, officiellement pour endiguer la diffusion de contenus jugés préjudiciables à la sécurité nationale et à la stabilité des institutions. Facebook, TikTok, Instagram et YouTube étaient devenus difficilement accessibles, tandis que WhatsApp ne fonctionnait que partiellement. De

nombreux utilisateurs avaient néanmoins continué à accéder aux plateformes grâce aux réseaux privés virtuels (VPN). Durant ces huit mois, la suspension a également pesé sur les activités économiques, notamment celles des commerçants et des entrepreneurs dont les réseaux sociaux constituent des outils essentiels de promotion et de vente.

Pour justifier leur rétablissement, les autorités invoquent les progrès réalisés dans l'encadrement juridique du numérique. Une législation adoptée en octobre impose désormais l'identification formelle des utilisateurs, même si les modalités pratiques de cette obligation restent à préciser. La HAC affirme également avoir engagé une collaboration avec Meta, TikTok et YouTube afin de

renforcer la modération des contenus et de faciliter le signalement des publications illicites. Ces nouvelles dispositions traduisent la volonté de



Oligui Nguéma

Libreville de reprendre la maîtrise d'un espace numérique devenu incontournable dans le débat public. Mais elles soulèvent une question sensible

: jusqu'où peut aller la régulation sans restreindre les libertés individuelles ? La suspension avait suscité une vive contestation, notamment dans les rangs

de l'opposition. L'ancien Premier ministre Alain-Claude Bilie-By-Nze, aujourd'hui détenu dans une affaire judiciaire distincte, figurait parmi ses principaux

détracteurs. Les recours engagés contre la décision de la HAC n'avaient pas permis d'obtenir sa levée. Cet épisode intervient dans un contexte politique où les attentes démocratiques demeurent fortes depuis l'arrivée au pouvoir de Brice Clotaire Oligui Nguema, auteur du coup d'État de 2023, puis élu président en 2025.

Si la réouverture des plateformes constitue un soulagement pour les usagers, elle ne clôt donc pas le débat sur les libertés numériques. L'enjeu, pour les autorités gabonaises, sera désormais de concilier la lutte contre les abus en ligne avec le respect de la liberté d'expression. Un équilibre délicat, dont la mise en œuvre permettra de mesurer la portée réelle de cette réouverture.

T.M.

Niger/Diplomatie

La France de nouveau accusée de soutenir la frappe de drone du Tchad sur le sol nigérien

Entre Niamey et N'Djamena, la méfiance prend désormais une tournure diplomatique ouverte. Lundi 26 octobre, le gouvernement nigérien a accusé le Tchad d'être à l'origine d'une frappe de drone menée deux jours plus tôt dans la région d'Agadez, avec l'appui présumé de la France. Selon Niamey, l'attaque, survenue vers une heure du matin à Emiloulou, aurait tué deux civils et fait plusieurs blessés.

Les autorités nigériennes affirment détenir des éléments techniques établissant l'origine de la frappe, sans les avoir rendus publics. Elles ont annoncé la convocation de l'ambassadeur tchadien, la saisine de l'ONU et de l'Union africaine, ainsi qu'une demande d'enquête internationale indépendante. Niamey dénonce une atteinte à sa souveraineté et se réserve le droit de défendre son territoire. La réponse de N'Djamena n'a pas tardé. Mardi 27 octobre, le porte-parole du gouvernement, Gassim Chérif Mahamat, a rejeté toute implication tchadienne. Il a demandé la publication des preuves et s'est dit favorable, lui aussi, à une enquête indépendante. Deux versions s'opposent donc, sans qu'une vérification extérieure permette, à ce stade, de déterminer les responsabilités. L'incident présumé survient sur un terrain déjà miné. Début septembre, Niamey avait mis en cause le Tchad dans une tentative de mutinerie contre les autorités nigériennes, des accusations également contestées à N'Djamena. De

son côté, le pouvoir tchadien reproche aujourd'hui à son voisin d'abriter des groupes rebelles tchadiens. Le contentieux dépasse ainsi la seule question d'un drone : il touche à la sécurité des frontières et à la confiance entre deux appareils d'État. La mention de la France ajoute une dimension sensible à cette confrontation. Paris reste un acteur controversé dans les discours sécuritaires sahéliens, même si ses dernières troupes ont quitté le Tchad en janvier 2025. L'allégation d'un appui français à la frappe n'est, pour l'heure, étayée par aucune preuve publique vérifiable.

Dans une région où les groupes armés exploitent déjà les fragilités frontalières, une rupture entre les deux voisins aurait un coût sécuritaire réel. L'enquête indépendante réclamée par les deux capitales offre une issue possible, à condition de pouvoir travailler librement. Au-delà des déclarations de fermeté, l'urgence est désormais d'établir les faits avant que le soupçon ne dicte les décisions.

T.M.

AVIS DE DÉCÈS
ET PROGRAMME DES OBSÈQUES

BLATHOLDO Ayaovi A. Pauline
dite Da Pauli

Rappelée à Dieu le 12 septembre 2026
à l'âge de 93 ans

VISITE DE COMPASSION

Du 24 au 29 octobre 2026 de 15h à 19h.

Domicile de la défunte sis au quartier Hédzranawoé non loin de la villa NATCHABA.

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Vendredi 30 octobre 2026

18h 30mn : Messe de veillée
au Temple Méthodiste de Kégué.
Paroisse Cité de Grâce.

Samedi 31 octobre 2026

07h30mn : Levée du corps.

08h00 : Messe d'enterrement
à la Paroisse Cité de Grâce,
suivie de l'inhumation au Cimetière
dans la stricte intimité familiale.

Dimanche 1^{er} novembre 2026

Culte d'action de GRÂCE
à la même Paroisse Cité de Grâce.

Domicile de la défunte :
Maison BLATHOLDO sise à
Hédzranawoé non loin de la villa
NATCHABA.

« L'amour ne pérît jamais. »
— 1 Corinthiens 13:8

Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis du Temple à la sortie de la messe.

Pilule du lendemain

Impact sur la santé, et capacité à empêcher la survenue d’une grossesse

L'on se pose souvent un certain nombre de questions sur la pilule contraceptive d'urgence, ou pilule du lendemain.



Une pilule du lendemain et un verre d'eau (Image trouvée en ligne)

Parmi ces interrogations légitimes, l'on a celles-ci : Quel impact a cette pilule sur la santé humaine, notamment celle de la femme ? Est-ce qu'une femme peut tomber enceinte après avoir pris cette pilule le lendemain ? La réponse est que la pilule du lendemain, n'a pas beaucoup d'impact sur la santé, sur le long terme. C'est pour cela qu'elle est en vente libre et qu'il n'y a pas besoin de consulter un médecin pour se la faire prescrire. Il suffit de la demander en pharmacie. Au contraire, la pilule contraceptive que l'on prend tous les jours présente des contre-indications, des effets indésirables, et donc une consultation avec un médecin ou une sage-femme est indispensable avant de la prendre.

Mais la pilule du lendemain est beaucoup moins efficace que la pilule que l'on prend tous les jours. Elle représente une solution

de secours qui diminue le risque de grossesse, mais qui ne permet pas toujours d'éviter une grossesse.

C'est pour cela qu'il n'est pas conseillé de prendre la pilule du lendemain très régulièrement, parce que sinon la femme finit par mettre en route une grossesse.

En revanche, quand l'on n'a pas de contraception, ou que le préservatif s'est déchiré, plutôt que de ne rien faire, bien sûr, c'est beaucoup mieux de prendre une pilule du lendemain. Cela évite pas mal de grossesses.

Notez qu'après un rapport sexuel, l'on peut aussi utiliser le stérilet en contraception du lendemain. Pour cela, il faut qu'il soit opposé dans les sept jours suivant le rapport à risque.

Experte : Dr Cathérine Solano, sexologue

Fruits

Les mûrir artificiellement n'est pas la meilleure idée au monde

Certaines personnes prennent la liberté de mûrir les fruits à base de produits chimiques. Les conséquences sur la santé sont énormes. Comment détecter ces fruits et les éviter ? Surtout, comment mûrir naturellement les fruits ?

Il existe plusieurs façons de repérer les fruits mûris artificiellement, selon Upul Rohana, président par intérim de l'Association des inspecteurs de la santé publique du Sri Lanka. « Une façon de les repérer à l'œil nu consiste à vérifier si le fruit présente une odeur et une couleur naturelles et normales », dit le responsable. « Recherchez la présence de taches, de résidus chimiques ou de tout dommage sur la peau du fruit », a-t-il expliqué. « Parfois, même après avoir été mûri artificiellement, la peau du fruit jaunit, mais le processus de transformation de l'amidon qu'il contient en glucose ne se déroule pas correctement. Ainsi, la peau jaunit mais l'intérieur reste vert. Vous pouvez le vérifier en coupant le fruit », a-t-il ajouté.

Il a insisté sur le fait que seuls les fruits mûris naturellement devaient être consommés, et non ceux dont la maturation a été forcée par une méthode artificielle. Le président par intérim de l'Association des inspecteurs de la santé publique du Sri Lanka a ajouté que, bien que des fruits comme les mangues et les bananes puissent être mûris, la loi interdit de faire

mûrir de nombreux autres fruits de cette manière.

Effets sur la santé
Le Dr Renuka Jayatissa, responsable de l'unité « Alimentation et nutrition » de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a fait observer qu'une exposition prolongée à certains produits chimiques utilisés pour faire mûrir artificiellement les fruits pouvait être nocive pour la santé.

Le médecin a également expliqué que la loi sur l'alimentation précise les méthodes à respecter pour faire mûrir les fruits dans des conditions hygiéniques, afin qu'ils puissent être consommés sans danger par l'Homme. « Les produits chimiques que l'on applique finissent souvent dans le foie et s'y accumulent. Cela augmente le risque de développer un cancer », a-t-il déclaré.

Le médecin a poursuivi en affirmant que l'exposition à ces produits chimiques comportait également un risque de problèmes de santé, notamment de maladies rénales.

Quelle est la bonne méthode pour faire mûrir des fruits ?
Les fruits peuvent être mûris artificiellement en les exposant à de l'éthylène gazeux, produit à partir du produit chimique « éthéphon », selon une

procédure appropriée.

Cependant, Samantha Karunaratne, directrice générale par intérim et directrice de la division de la promotion de la compétitivité au sein de l'Autorité de la consommation, affirme que certains commerçants contournent cette procédure en pulvérisant directement l'éthéphon sur les fruits ou en les plongeant dans une solution contenant ce produit chimique.

Elle souligne également que les autorités sanitaires ont constaté qu'une exposition prolongée aux produits chimiques utilisés pour faire mûrir les fruits peut entraîner des maladies non transmissibles. De même, l'utilisation du « carbure », qui servait auparavant à faire mûrir artificiellement les fruits, a désormais été interdite par le gouvernement du Sri Lanka par le Journal officiel n° 788/7 du 14 octobre 1993 ; Par conséquent, l'utilisation de cette substance constitue une infraction.

Le conseil de Togo Matin à la suite de ces informations, est d'éviter de faire mûrir artificiellement les fruits. Il faut laisser le temps nécessaire aux fruits, et les consommer seulement quand ils ont bien mûri naturellement.

Edem Dadzie

Source : www.bbc.com

Uriner assis

Les hommes aussi ?

Chez les hommes, uriner assis peut présenter certains avantages, en particulier avec l'âge ou en cas de troubles urinaires.

Uriner assis améliore la vidange de la vessie pour les hommes âgés ou souffrant de troubles urinaires, notamment en cas d'hypertrophie bénigne de la prostate. Cette position favorise en effet un relâchement du plancher pelvien.

S'asseoir pour uriner est aussi plus confortable. Pour les seniors, cette position est plus sécurisante et

réduit les risques de chute nocturne. Enfin, uriner assis limite les éclaboussures, améliorant la propreté autour des toilettes, un avantage pratique surtout dans des espaces partagés

Expert : Professeur Yann Neuzillet, urologue à l'hôpital Foch et vice-président de l'Association française d'urologie (AFU).



Virus Ebola

Aucun cas de la maladie n’a été enregistré au Togo

Dans un communiqué publié le 27 octobre 2026, le ministre de la Santé, de l’Hygiène publique, de la Couverture sanitaire universelle et des Assurances informe la population togolaise de la confirmation d’un cas de fièvre hémorragique à virus Ebola (souche Bundibugyo) le 20 octobre 2026 au Nigéria, dans la sous-région ouest africaine.

La maladie à virus Ebola est une infection virale particulièrement grave, hautement contagieuse et très mortelle. Elle se transmet à une personne par contact avec les liquides biologiques d’une personne malade (sang, vomissures, selles, urines, liquides génitaux), ou par

contact avec un animal infecté. La maladie se manifeste par une fièvre brusque accompagnée d’un ou de plusieurs des signes, notamment : faiblesse intense, douleurs musculaires, maux de tête, fatigue, nausées ou vomissements, diarrhée, douleurs abdominales, et parfois saignements inexpliqués. Face à cette menace, dans le souci de préserver la santé et la sécurité des populations, le gouvernement, à travers le ministère en charge de la Santé, a pris plusieurs dispositions.

Ce sont : le renforcement de la surveillance épidémiologique par le dépistage thermique systématique des voyageurs à l’Aéroport international Gnassingbé Eyadema (AIGE), au port et aux points d’entrées terrestres ; le renforcement de la préparation et de la réponse à cette menace sanitaire ; la sensibilisation des populations. Le ministre chargé de la Santé invite la population à une vigilance plus accrue et à l’adoption des comportements suivants pour éviter cette maladie : Se laver régulièrement les mains à l’eau et au savon ;

éviter tout contact avec le sang, les selles, les urines, la salive et les vomissures d’une personne suspecte ou malade d’Ebola ; éviter de manipuler, en l’absence de toutes mesures de protection adaptée, le corps d’une personne suspectée de décès par Ebola ; bien cuire les aliments, surtout les viandes, avant de les consommer. « Devant toute suspicion, informer le personnel de la formation sanitaire la plus proche pour une prise en charge rapide et adéquate. La maladie à virus Ebola peut être guérie si elle est détectée et prise en charge précocement », précise le

communiqué. Jean-Marie Tessi et son département tiennent à rassurer la population qu’à ce jour, aucun cas de maladie à virus Ebola n’a été enregistré au Togo. « Néanmoins, cette situation ne saurait justifier le moindre relâchement. La prévention demeure notre meilleure protection », écrit le ministre. Jean-Marie Tessie en appelle, par conséquent, au civisme, à la responsabilité individuelle et collective ainsi qu’à la collaboration de tous avec les services de santé. **Edem Dadzie**

Université de Datcha

Les choses se précisent davantage pour la promotion pionnière

Le président de l’université de Datcha, le professeur Essohanam Batchana, a publié le 28 octobre 2026, deux importants communiqués.

Ces communiqués s’adressent à ceux qui ont manifesté l’intérêt de faire partie de la toute première promotion de cette nouvelle université publique. Le premier communiqué est

relatif à la publication des résultats de sélection des candidats pour l’admission en première année de licence. Il informe les candidats et candidates que les résultats de la sélection pour l’admission à l’université de Datcha, au titre de l’année universitaire 2026-2027, sont consultables dès le

29 octobre 2026 aux lieux suivants : À la Direction des affaires académiques et de la scolarité (Daas) de l’université de Lomé, à la Direction des affaires académiques et de la scolarité (Daas) de l’université de Kara, et à l’université de Datcha. Le second communiqué est relatif à la réorientation des

candidats non sélectionnés. Ainsi, les candidats et candidates dont les dossiers n’ont pas été retenus à l’issue de la sélection pour l’admission, au titre de l’année universitaire 2026-2027, qu’ils sont invités à prendre attache avec le service d’orientation de l’université de Lomé, en vue d’une éventuelle

réorientation vers les filières correspondant à leur profil. « À cet effet, le service d’orientation sera disponible du lundi 02 au vendredi 06 novembre 2026, de 8h à 13h, pour accompagner les candidats concernés dans leurs démarches », précise le communiqué. **E. Dadzie**

BIDC

Appel à mobiliser davantage de capitaux pour transformer l’Afrique de l’Ouest

La transformation économique de l’Afrique de l’Ouest nécessite des financements plus importants et une coopération renforcée entre les acteurs publics et privés. C’est le message porté par le président de la Banque d’investissement et de développement de la Cédéao (BIDC), Dr George Agyekum Donkor, lors du Rebranding Africa Forum (RAF) 2026, tenu à Bruxelles, en Belgique, le 23 octobre.

Intervenant au cours d’une session de haut niveau consacrée au financement du capital humain, de la prospérité et de l’intégration régionale, il a insisté sur la nécessité de convertir le potentiel économique ouest-africain en résultats concrets pour les populations. Selon lui, plusieurs investissements sont indispensables à cette ambition. Il s’agit notamment de garantir une énergie fiable, de moderniser les réseaux de transport, de développer



Dr George Agyekum Donkor

les infrastructures numériques, d’accélérer l’industrialisation et de renforcer les compétences humaines. Ces priorités s’inscrivent dans la

stratégie GRO 2026-2030 de la BIDC, axée sur la croissance, la résilience et l’optimisation. Toutefois, plusieurs obstacles

encore le financement du développement régional. L’insuffisance des ressources à long terme, les perceptions de risque et le manque de projets suffisamment structurés pour attirer les investisseurs limitent les possibilités de financement. Face à ces contraintes, la Banque entend contribuer à la préparation de projets viables, à la réduction des risques et à la mise en place de mécanismes financiers innovants. À ce jour, la BIDC indique avoir engagé plus de six milliards de dollars dans le financement de plus de 330 projets répartis dans ses quinze États membres. Ces interventions concernent notamment les infrastructures, l’énergie, l’agriculture, l’industrie, la santé, l’éducation et les services financiers. Pour Dr Donkor, le développement du capital humain et l’intégration

régionale restent essentiels à l’amélioration de la productivité et au renforcement de la résilience économique. Il appelle donc les gouvernements, les partenaires au développement, les investisseurs institutionnels et les entreprises à intensifier leur collaboration. « L’Afrique de l’Ouest de demain ne se construira pas uniquement sur l’ambition », a-t-il déclaré, plaidant pour des investissements stratégiques et des partenariats capables de soutenir une prospérité partagée. Basée à Lomé, la BIDC finance des projets publics et privés dans les 15 États membres de la Cédéao, notamment au moyen de prêts, de prises de participation et de lignes de crédit. **E. A**



VOTRE CARTE DEVIENT VOTRE COUVERTURE

HORS DU TOGO



INFO : 8283



Assistance
médicale



Rapatriement



Avance
de fonds



Perte & vol
de bagages



Couverture
monde entier



Assistance
24h/7

La Banque Autrement
<https://coris.bank>

